






Comment penser le rôle et la place des parents dans un projet de coéducation au et par le numérique ?

La place du numérique dans la coéducation devient de plus en plus importante. C'est l'occasion de réfléchir **au rôle et à la place des parents** pour la mise en place d'un **partenariat renforcé** entre les parents et l'école autour de la question des usages du numérique.

• LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS •

-  Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
-  Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.
-  Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

En s'appuyant sur les ressources disponibles

- Le site [La Mallette Des Parents](#) a été enrichi de ressources à destination des parents dans le domaine du numérique.
- Ces outils ont été conçus pour accompagner chacun des acteurs, ils peuvent **aider les parents à saisir les enjeux de cette évolution** (prendre le temps de les découvrir et de les valoriser constituera un véritable bénéfice pour tous).
- Ces outils pourront être **accessibles via différents canaux** (ENT, mails, documents imprimés, etc.), les mettre en avant, les présenter, accompagner leur lecture, permettra une **bonne appropriation par tous**.

En se mettant d'accord collectivement :

- au sein de l'équipe pédagogique ;
- entre parents et enseignants ;
- entre parents élus et équipe pédagogique ;
- entre parents.

Les échanges pourront porter sur :

- les modalités de diffusion des informations et le relai au sein de la communauté pour aider à leur appropriation. Les parents peuvent créer un groupe d'échange pour répondre de façon informelle à des questions éventuelles. Chacun,



parent comme enseignant, peut alors **mettre ses compétences au service du collectif** ;

- **les difficultés que chacun peut rencontrer dans l'usage du numérique** : il peut s'agir de problèmes matériels, d'accès à une connexion Internet suffisante, de difficultés dans les usages... **Les échanges favoriseront l'entraide** ;
- **l'intérêt d'avancer collectivement pour unifier les usages et proposer une progression pédagogique pluriannuelle** : ces temps sont précieux pour que tous les acteurs évoluent dans leur utilisation du numérique mais aussi pour qu'**aucun parent ne se sente à l'écart ou insécurisé**. On ne peut pas les rendre partenaires

En renforçant l'implication des parents dans la vie de l'école

- Un des intérêts de la coéducation est de **se connaître réciproquement**, pour cela, il est important de **lever les implicites**, de donner à voir ce qui n'est pas visible habituellement. L'outil informatique est une réelle plus-value pour ouvrir virtuellement la classe aux parents.

—> voir [la fiche-outil \[Enseignant\] n°3 sur le sujet](#)

- Le numérique, c'est aussi une **opportunité pour donner de nouvelles possibilités d'investissement aux parents**. Certains parents seront plus disponibles pour régler des problèmes techniques numériques, réaliser une vidéo de visite virtuelle de l'école, que pour préparer la fête de l'école.

En régulant de manière différenciée

Tous les parents sont désireux de voir leurs enfants réussir à l'école. Cependant, selon leurs parcours, ils peuvent tirer profit d'un accompagnement spécifique.

- Pour cela, le dialogue est primordial pour que **chaque parent se sente pleinement reconnu comme interlocuteur de l'école**, quel que soit son parcours scolaire. En tant que professionnel, il est important d'en avoir conscience et de mettre en place un climat de confiance avec lui **en explicitant ce que vous attendez de lui tout en étant vigilant à ses possibilités et à l'écoute de ses difficultés**.

—> voir [la fiche-outil \[Enseignant\] n°5 sur le sujet](#)

- Pour ne mettre ni les enfants ni les parents en difficulté, **le travail à la maison doit**

si on les mobilise sur des outils qu'ils ne maîtrisent pas ;

- **l'identification des besoins individuels** pour proposer des accompagnements pertinents. Pour les professionnels, la demande pourra être faite à l'IEN - inspecteur de l'éducation nationale. Pour les parents, les partenaires de médiation numérique pourront être sollicités ;
- **des moments de partage collectifs structurés** par des intervenants extérieurs qui sensibiliseront et informeront sur des besoins exprimés.

- Quels que soient les horaires de travail, les organisations familiales, les lieux de vie, **l'outil numérique permet à tous les parents de pouvoir rester informés**.

- **La mise en place de groupes d'échanges**, ainsi que la facilité pour échanger des ressources, des informations par voie numérique, **favorisent l'entraide entre parents**. Cette entraide qui peut être suggérée par le directeur, mais gérée par les parents, permet de rassurer un parent inquiet ou de soutenir l'acculturation numérique des parents, ce qui stimulera leur mobilisation collective.

pouvoir être fait par l'enfant en autonomie : l'intervention d'un adulte peut créer des tensions. Toutes les compétences nécessaires à la réalisation du travail à la maison doivent avoir été validées au préalable en classe.

- **L'outil numérique facilite la différenciation pédagogique**. Lorsque l'enfant est en situation de réussite, le parent peut plus facilement s'impliquer et le valoriser. La coéducation s'en trouvera facilitée.

- Attention ! **Les différences d'équipement, d'accès à Internet et de maîtrise technique peuvent devenir des freins à la relation entre les parents et l'école**. Les parents élus peuvent être sollicités pour orienter les parents vers un accompagnement par des partenaires locaux.